



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 25/09/2020

## **RENFORCEMENT DU MALUS AUTO, TAXE SUR LE POIDS DES VÉHICULES ET INTERDICTION DE LA PUBLICITÉ POUR LES VÉHICULES THERMIQUES : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » APPELLE À SIGNER LA PÉTITION « [NON AUX MESURES ANTI-VOITURE DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT](#) »**

Les mesures proposées par la Convention citoyenne pour le Climat (CCC) font actuellement l'objet de « concertations » en vue d'être transcrites dans la loi. Parmi celles-ci, la nouvelle taxe portant sur le poids des véhicules sera débattue au Parlement dans les prochains jours. Une autre, visant à interdire la publicité pour les véhicules dits « polluants », pourrait être votée début 2021. L'association « 40 millions d'automobiliste » dénonce des mesures anti-automobilistes, pénalisantes à la fois pour la mobilité et le porte-monnaie des Français.

Pour contrer ces projets, elle appelle aujourd'hui, vendredi 25 septembre 2020, tous les automobilistes désireux de protéger leur pouvoir-rouler à signer la pétition en ligne « [Non aux mesures anti-voiture de la Convention citoyenne pour le Climat](#) ».

### **Renforcement du malus auto et nouvelle taxe sur le poids des véhicules**

Depuis 2008, les automobilistes acquéreurs d'un véhicule neuf jugé « polluant » (en fonction d'un barème évolutif) sont redevables d'un « malus » croissant avec les quantités de CO<sub>2</sub> émises. Au fil des années, le montant de ce malus n'a cessé de croître, pouvant atteindre 20 000 € en 2020. Une somme encore trop peu dissuasive pour les 150 citoyens de la CCC, qui avaient déjà adopté une mesure visant à « renforcer très fortement le malus sur les véhicules polluants ».

Non contents de vouloir augmenter le montant du malus pour tous les véhicules émettant plus de 123 g CO<sub>2</sub>/km (au lieu de 138 actuellement), les « 150 » ont également décidé de l'introduction d'une taxe supplémentaire portant sur le poids des véhicules.

« Cette nouvelle taxe, qui serait une composante du malus auto, concernerait les véhicules de plus de 1 400 kg, c'est-à-dire principalement des voitures familiales. Le piège serait de penser qu'elle n'impactera que le porte-monnaie des Français les plus aisés, ceux qui ont les moyens d'acheter un véhicule neuf. Mais il faut tenir compte du fait que ce que l'on achète plus cher, on le revend aussi plus cher ! Cette mesure aura donc aussi un impact retentissant sur le marché de l'occasion, et viendra finalement pénaliser tous les automobilistes » explique Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

### **Des mesures qui divisent le Gouvernement et font l'unanimité contre elles dans l'opinion publique**

Notons que cette proposition de la CCC, comme d'autres avant elle, fait polémique au sein-même du Gouvernement : ainsi, le ministre de la Transition écologique Barbara POMPILI, interrogée ce vendredi matin par Jean-Jacques BOURDIN sur BFM TV, se disait favorable à une telle mesure, tandis que Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, réfutait l'adoption d'une telle loi moins de deux heures après. Preuve que les idées alambiquées des membres de la CCC – censées représenter l'opinion majoritaire des Français – sont en fait loin de faire l'unanimité, y compris dans les plus hautes sphères de l'État.

« Qui croire dans cet immense imbroglio ? Le Président de la République avait déjà remis à leur place les « 150 » en retoquant d'entrée de jeu la proposition d'abaissement de la limitation de vitesse à 110 km/h sur les autoroutes. Aujourd'hui, c'est Bruno LE MAIRE qui s'en mêle, bien conscient qu'une nouvelle taxe sur les véhicules, dans ce contexte économique et sanitaire très préoccupant, serait une catastrophe pour le secteur automobile et l'industrie française tout entière. Il est plus que tant de signer la fin de la récréation et de mettre un terme à ces élucubrations écologistes extrémistes » enjoint Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

« Nous venons de 'subir' une crise sanitaire aiguë et encore non maîtrisée, va-t-on laisser Mme POMPILI, sous la pression de la CCC, entraîner l'Assemblée nationale à 'choisir' la crise sociale ? Ce serait ahurissant ! » conclut Daniel QUÉRO.

### **Interdiction de la publicité pour les véhicules thermiques : des conséquences économiques dramatiques au-delà du secteur automobile**

Autre catastrophe annoncée pour l'industrie automobile si la loi venait à être adoptée : la mesure visant à « interdire sur tous les supports les publicités des véhicules consommant plus de 4 l/100km et/ou émettant plus de 95g de CO<sub>2</sub> au km » ; autrement-dit, tous les véhicules thermiques.

« Encourager les automobilistes à acheter des véhicules plus vertueux : très bien ! Mais interdire aux media de diffuser des publicités du secteur automobile, c'est les priver d'une source de financement indispensable à leur survie. Je pense en particulier à la presse écrite, au petit journal local, qui ne vit plus tant de ses ventes que de ce qu'il reçoit des annonceurs qui le soutiennent. Lui interdire les publicités pour les voitures, c'est le condamner à une disparition programmée. C'est pénaliser toute la chaîne de l'information et mettre en danger le métier de journaliste » analyse Pierre CHASSERAY.

L'association appelle tous les automobilistes à faire entendre leur voix et à s'opposer à ces mesures injustes, pénalisantes et totalement déconnectés de la réalité en signant la pétition en ligne « [Non aux mesures anti-voiture de la Convention citoyenne pour le Climat](#) ».

#### **CONTACT PRESSE :**

Tél. : 02 43 50 06 35  
Port. : 06 10 07 48 26



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.  
[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)